

Note interne d'information de visite d'inspection

PACA	06	Subdivision de NICE 1	10/06/2005
Inspecteurs	Noms des inspecteurs : Alain THALMAN		
Etablissement	Nom de l'établissement : VICAT		064.00280
Commune	Nom de la commune : La Grave de Peille		A
Activité	Description de l'activité : cimenterie		P1

Contexte environnemental / socio-économique

Personnes VICAT présentes : LEISING Marc (directeur d'usine) ; BRUNEL (responsable sécurité / environnement).

Arrêté préfectoral unique pris en date du 10/06/04 (1.500.000 tonnes par an) ; il regroupe l'ensemble des activités de la cimenterie ainsi que la réalisation des travaux de modernisation pris dans le cadre des mesures compensatoires. . Les travaux sont en cours de finalisation ; un léger retard apparaît en ce qui concerne le système de gestion des effluents acqueux ; l'exploitant compte pouvoir les terminer en septembre 2005.

Production 2005 stable : autour de 900.000 tonnes.

Personnel : maintenu à 75 personnes, nous noterons surtout l'embauche d'un ingénieur sécurité /environnement. Démarche qualité en place, elle s'est concrétisée fin 2004 par une certification 14001 et 9001.

Evolutions prévisibles (augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés....)

- Projet de modernisation du système de collecte des effluents acqueux à finaliser courant 2005 ;
- Remise en service du broyeur de matériaux Peirot 1 ;
- Projet d'incinération de déchets non dangereux (dossier en cours, il sera déposé au cours du 3^{ème} trimestre 2005) ;
- Poursuite des efforts en matière d'environnement, verdissement des espaces et plantations ;
- A moyen terme, amélioration du parc à charbon.

Informations généralesPoints examinés (ordre du jour) :

Récolement de l'arrêté préfectoral en ce qui concerne :

- système de gestion de l'eau, en particulier état d'avancement du projet de modernisation des réseaux de collecte et bassins de confinement des eaux potentiellement polluées.
- gestion et suivi des installations : tenue des registres, vérifications et contrôles, consignes d'exploitation et procédures ;
- état d'avancement des travaux réalisés dans le cadre des mesures compensatoires ;
- gestion de l'autosurveillance.

Impressions de l'Inspecteur

Bonne impression générale dès l'arrivée sur le site (environnement soigné, propreté, circulation, ...), le directeur de l'usine se fait assister par le nouvel agent responsable de la sécurité et de l'environnement et par un responsable qualité (aspect très positif).

La politique d'investissement va se poursuivre par la démolition d'anciens bâtiments et structures vieillissantes et non utilisées en l'état, le démantèlement des fours anciens, le traitement en enrobés de toutes les surfaces et l'acquisition de parcelles voisines afin d'augmenter la maîtrise foncière autour du site.

Les investissements effectués par l'exploitant sur les équipements en vue de la modernisation du site conduisent à des améliorations notables au niveau des émissions air et eau.

En ce qui concerne les rejets atmosphériques et tout particulièrement les NOx, la cimenterie rejète actuellement en moyenne 610 mg/Nm3 environ (seuil autorisé à 1600 mg/Nm3). Pour les poussières, les rejets se situent autour de 3,2 mg/Nm3 (pour un seuil de 50) et de 14 mg/Nm3 pour le SO2 (seuil à 500).

Au niveau des prélèvements d'eau dans la nappe, il apparaît une diminution par 3 de la consommation d'eau du fait d'avoir imposé la mise en place d'un système de recyclage de l'eau de refroidissement (circuit fermé ; consommation annuelle 500.000 m3).

Suivi des écarts des présentes visites d'inspection

N° 1	Travaux de collecte des eaux non réalisés (modificatif envisagé)
N° 2	Audit de conformité non remis au 30.03.05